

*L'apprentissage de la sexualité
pour les personnes avec autisme et
déficience intellectuelle*

La masturbation est une compétence

Ouvrages également disponibles dans notre collection :

Hilde De Clercq : «Dis maman, c'est un homme ou un animal ?»
(AFD Ed.) 2002 - 120 pages

Irène Knodt-Lenfant : «Claudin, Classé X chez les dinormos»
(AFD Ed. - Envol Publications) 2004 - 132 pages

Gunilla Gerland : «Une personne à part entière»
(AFD Ed.) 2004 - 240 pages

Danièle Artuso : «L'aide au très jeune enfant atteint d'autisme»
(AFD Ed.) 2009 - 87 pages - 3ème édition

E. Willaye, M. Deprez, M. Descamps, C. Ninforge : «Evaluation des compétences Fonctionnelles pour l'Intervention»
(AFD Ed.) 2005 - 64 pages

M. Larchez & MC. Urban : «Les guides du savoir-faire : En famille entre amis» (Epuisé)
(AFD Ed.) 2005 - 32 pages

BL. Baker & AJ. Brightmann : «L'autonomie pas à pas»
(AFD Ed.) 2006 - 389 pages

Catherine Faherty : «Asperger, qu'est-ce que c'est pour moi ?»
(AFD Ed.) 2007- 301 pages

Le SUSA : «Manuel à l'intention des parents ayant un enfant présentant de l'autisme»
(AFD Ed.) 2008- 266 pages

Gloria Laxer & Paul Trehin : «Les troubles du comportement»
(AFD Ed.) 2008- 136 pages - 2ème édition

Michèle Larchez : «Sauve toi maman»
(AFD Ed.) 2009- 85 pages

C. Treese Daquin & O. Ramos : «Les SESSAD «AUTISME» accompagnement des personnes avec autisme, autres T.E.D et de leurs familles»
(AFD Ed.) 2009 - 219 pages

Danièle Caucal & Régis Brunod : «Les aspects sensoriels et moteurs de l'autisme»
(AFD Ed.) 2010- 219 pages

A.F.D

Lot 110-111 Voie K – 460 avenue de la Quiera – 06370 Mouans Sartoux

Tél. : 04 93 43 21 84 Fax : 04 92 98 85 58

Website : www.autismediffusion.com - Mail : autismediffusion@gmail.com

Patrick ELOUARD

L'apprentissage de la sexualité pour les
personnes avec autisme et déficience
intellectuelle

La masturbation est une compétence

2010 – Copyright

AFD

Lot 110 – 111 Voie K

460 avenue de la Quiera

06370 MOUANS SARTOUX

Première édition française

www.autismediffusion.com / email : autismediffusion@gmail.com

Tel. 04.93.43.21.84 / Fax. 04.92.98.85.58

ISBN 978-2-917-150-11-5

Photo couverture : Ravenwood

Couverture : J. RODI

Rien dans cette publication ne peut être destiné à une utilisation publique ou reproduit par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation des auteurs ou de l'éditeur.

AFD Editions, Mouans Sartoux

Dédicace

Je dédie ce petit manuel à toutes les personnes vulnérables qui, de par leur mutisme, consentent (elles que la loi ne reconnaît pas aptes au consentement), aux restrictions chaleureuses et bienveillantes que la morale et l'éthique des neuro-typiques leur imposent.

« qui se tait consent, hélas... »

Patrick ELOUARD

SOMMAIRE

Préface Dr Marie-Hélène Prud'homme, D. Ps	9
Préface Jean-François CHOSSY, Député de la Loire	13
Préambule	15
Introduction	17
Chapitre 1	
Cadre légal français de l'éducation à la sexualité	19
Chapitre 2	
Développement de la sexualité – schéma ordinaire	25
Chapitre 3	
Autisme : quelques vulnérabilités du profil clinique à ne pas négliger si l'on souhaite contribuer à l'éducation à la sexualité	29
Chapitre 4	
Autisme et masturbation	55
Chapitre 5	
Comment déterminer si la conduite sexuelle donne lieu à un plaisir génital ou pré-génital ?	57

Chapitre 6	
Sexualité et autisme avec déficience intellectuelle	59
Chapitre 7	
Quelques données	61
Chapitre 8	
La masturbation et profils sociaux des personnes avec autisme	65
Chapitre 9	
Les interventions concrètes : quelques pistes pour une action éducative	71
Chapitre 10	
Un cas clinique : Ronnie	97
Pour conclure	103
Bibliographie	105
Références	108
Annexes	109

PRÉFACES

Enfin un ouvrage avec un titre franc et direct. Nous avons plutôt tendance à tourner autour du pot quand vient le temps d'aborder le thème de la sexualité en général et encore plus lorsqu'il s'agit d'en discuter dans le cadre de notre travail auprès des personnes avec autisme et/ou déficience intellectuelle. Le premier réflexe est souvent de renier qu'une personne handicapée (autiste, avec un retard intellectuel) puisse avoir une sexualité. Lorsque des comportements que nous considérons sexuels sont observés ou rapportés, le deuxième réflexe est de les considérer comme des comportements problématiques et dérangent plutôt qu'un besoin parmi tant d'autres auxquels il faudrait soutenir la personne pour y répondre. Puis la gêne s'installe, on en parle à demi-mots, nous transférons la responsabilité d'une personne à l'autre, un peu comme si c'était une patate chaude. Qui va aborder le sujet avec les parents ? Avec l'équipe éducative ? Quels sont les règles de conduites ou les politiques en vigueur ? Comment évaluer, cibler des objectifs et surtout comment intervenir et qui en est responsable !!!

Il est évident que la sexualité est l'affaire de tout le monde et qu'un travail d'équipe est primordial. Il existe encore trop peu d'écrits sur le sujet et encore moins de programmes et outils adaptés. La littérature scientifique sur le sujet est plus étoffée du côté anglophone que du côté

francophone. Cet ouvrage arrive donc à point pour combler ce vide. Les écrits sur la sexualité et l'autisme sont encore plus rares et s'adressent plutôt à la population avec un plus haut niveau de fonctionnement cognitif et/ou présentant un syndrome d'Asperger. Encore là, cet ouvrage vaut son pesant d'or puisqu'il s'adresse à la population autiste avec un retard intellectuel.

Il existe donc une responsabilité partagée tant de la part de l'équipe éducative en place, la famille et la direction d'un établissement, d'un service ou d'une école. Une responsabilité d'informer et d'être informé et formé sur le sujet, une responsabilité de définir des lignes de conduites et des politiques claires sur l'évaluation et l'intervention, et une responsabilité de considérer la sexualité sous l'angle des caractéristiques et particularités de l'autisme. L'auteur remet bien souvent la pendule à l'heure quand vient le temps d'interpréter les comportements et actions de la personne autiste. La sexualité englobe les aspects sensoriel, émotionnel, communicatif et social qui sont tous des sphères qui posent des défis de taille pour la personne autiste dont le fonctionnement atypique est au cœur même du handicap.

Il faut donc bien comprendre et interpréter du point de vue de la personne autiste et puis intervenir en conséquence. Cela nécessite que tous les principes d'intervention utilisés pour l'apprentissage d'autres habiletés de la vie quotidienne ont leurs places dans l'intervention en matière de sexualité (indices visuels, guidance physique, décomposer les objectifs, etc.).

Cet ouvrage fera certainement réagir plusieurs d'entre nous par sa franchise ou il viendra valider l'opinion de certains

qui vivent avec cette réalité au quotidien, mais il est évident qu'il ne peut laisser indifférent. Il ne peut qu'alimenter des discussions et réflexions nécessaires pour ouvrir le dialogue et aller de l'avant pour démystifier et changer les tabous.

Ce livre a déjà permis d'amorcer des discussions intéressantes lorsque j'en ai présenté quelques points dans le cadre d'un cours sur le développement des habiletés sociales et loisirs (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Intervention Educative en Trouble Envahissant du Développement) à l'Université du Québec à Montréal au printemps 2010 (je remercie l'auteur de m'avoir transmis son œuvre en avant-première !).

Dr Marie-Hélène Prud'homme, D. Ps.
Psychologue.

Il faut trouver les mots pour le dire sans qu'ils soient vexants, il faut décrire les gestes pour le faire sans qu'ils soient choquants. En fait, il faut exprimer simplement et calmement ce qui habituellement fait tempête : la sexualité des personnes handicapées.

C'est l'objet de cet ouvrage dont le but est de démontrer que la sexualité est un langage du cœur, de la tête et du corps. Mais l'on doit cependant regretter que la seule dimension considérée dans le texte soit l'apprentissage de la masturbation.

Si les sentiments sont naturels, les passions et les pulsions le sont tout autant et il faut libérer les actes pour que les esprits s'apaisent et que les effusions soient canalisées, même si certains pensent qu'il s'agit d'un comportement socialement mal adapté et donc mal assumé par l'entourage.

Faire en sorte que l'acte d'amour s'inscrive dans la beauté du partage et du don de soi, c'est reconnaître et admettre aussi que même dans la différence, le plus fort c'est d'aimer.

Jean-François CHOSSY

Député de la Loire

PRÉAMBULE

Il n'est pas aisé à ce jour, dans ma pratique de psychologue en libéral, de constater dans l'univers institutionnel spécialisé l'existence d'une véritable intention d'éduquer à la sexualité tant les enfants, les adolescents que les adultes porteurs d'un autisme avec déficience intellectuelle. Cette timidité, voire même aversion pour une telle orientation est également et souvent rencontrée au sein des mentalités familiales.

Inscrire l'accompagnement d'un enfant, d'un adolescent, ou encore d'un adulte souffrant d'un autisme est sans doute un objectif qui relève du long terme. Il en est de même pour ce qui est de l'inscrire dans un projet émancipatoire qui nécessite de la part de l'ensemble des partenaires une profonde sensibilisation à la sexologie ou encore à l'éducation à la sexualité.

Savoir identifier, parler, énoncer, interpréter de manière pertinente la sexualité d'une personne porteuse d'un handicap mental dépend du niveau de connaissance du handicap qui touche la personne vulnérable.

Ma sensibilisation au domaine de la sexologie, et ma formation initiale de psychologue dans le domaine de l'autisme sont deux socles fondamentaux qui m'aident à

soutenir les familles et les professionnels pour rompre le silence qui entoure les questions relatives à la sexualité et ainsi envisager de pouvoir agir dans ce domaine de vie et non pas de seulement vouloir « gérer » la situation.

Dans ce modeste manuel, je tente d'aborder le sujet de la sexualité des personnes concernées par les troubles du spectre autistique (TSA) ou encore troubles nommés « les Troubles Envahissant du Développement » (TED).

Mon intérêt se portera, tout au long de l'ouvrage, de manière volontaire sur les sujets atteints d'un autisme avec déficience intellectuelle moyenne à profonde.

Ce choix nous conduira à aborder de manière régulière la compétence qu'est la masturbation.

INTRODUCTION

Il n'est pas aisé d'aborder ce thème tant il se révèle tabou, polémique et souvent mal compris car peu souvent inculqué !

Les confrontations entre les différentes positions idéologiques, religieuses, scientifiques et personnelles aboutissent rarement à une définition consensuelle. Un tel sujet si complexe à expliciter lorsqu'il s'agit de personnes ordinaires, sans handicap, le devient encore plus lorsqu'il concerne des personnes ayant un handicap.

Lorsque je demande à mes partenaires parents et/ou professionnels de donner une définition de la sexualité, le réflexe observé pour expliciter la sexualité de leur enfant ou encore des usagers avec lesquels ils évoluent professionnellement, est souvent une liste d'énoncés de problèmes, d'inquiétudes, de peurs mais rares sont les définitions qui soulignent un aspect fondamental et évident ! la recherche de satisfaction par le plaisir sexuel.

Avant de commencer mon travail pédagogique avec eux, je propose avant tout autre chose, une définition certes peu romancée et/ou peu nuancée mais qui offre l'avantage de ne pas aborder ce thème sous l'unique angle de la différence mais surtout celui de l'universalisme.

En effet, lorsque j'amène pour première définition celle qui revient à dire que la sexualité est « l'ensemble des

caractéristiques sexuelles psychologiques, morphologiques et anatomiques qui définissent les individus mâles et femelles. La sexualité est aussi l'instinct d'assurer la fonction de reproduction », les esprits exaltés s'éteignent mais l'appétit pourra enfin être alimenté par de nouveaux éléments.

Par exemple, lorsque je cite la sexologue, Vatré Françoise (2004) qui dit que « *la sexualité est un langage du cœur, de la tête et du corps. Elle n'est pas que « génitalité » même si parfois ce peut n'être que génitalité, parfois ce peut n'être que platonique et parfois les deux ensemble* » ou encore quand je précise deux déclinaisons complémentaires (sexualité de reproduction et sexualité de plaisir) qui restent autonomes l'une de l'autre, il me semble alors possible d'élargir la perception de la sexualité à celle qui est humaine.

De par ma sensibilisation à la sexologie, j'ose penser qu'une définition peut être proposée avec un certain réalisme sans jouer le risque de donner le sentiment de prendre parti pour tel ou tel jugement de valeur morale. En effet, il m'arrive de proposer pour définition celle d'un regard subjectif alimenté par l'ensemble des caractéristiques socio-sexuelles (valeurs morales, principes éducatifs, croyances familiales et personnelles, codes sociaux...) que porte un tiers sur l'attitude sexuelle d'autrui. Autrement dit, la sexualité ne se définit pas uniquement par des mots mais se ressent comme une bonne ou une mauvaise sexualité selon l'histoire et la sensibilité de la personne qui est témoin d'une conduite sexuelle.

Chapitre 1

Cadre légal français de l'éducation à la sexualité

Aider des familles et des professionnels dans le domaine délicat de la sexualité n'est pas une mission simple. Il ne s'agit pas de donner un avis subjectif mais de proposer une réflexion respectueuse des lois françaises. La personne porteuse d'un autisme avec déficience intellectuelle est considérée par le code pénal français comme un individu vulnérable. Il est d'autant plus important, pour moi comme pour mes partenaires, mais surtout pour les personnes avec un handicap mental, de bénéficier d'un cadre légal qui entoure toutes actions propres à l'éducation sexuelle.

En France, nous ne sommes pas sans savoir que la loi pose le principe du libre exercice de la sexualité entre adultes consentants et en dehors du regard des autres. L'État Républicain ne s'occupe pas de la vie sexuelle des individus dès lors qu'ils ne transgressent pas la loi. La loi laisse libre le choix des partenaires et des pratiques sexuelles sous réserve que ce soit sans violence, ni contraintes.

Mais cette liberté n'est pas si libre. Pour être considéré apte à consentir, un adulte doit être reconnu par l'État comme étant un adulte. Qu'en est-il pour un adolescent ou une personne qui a dépassé l'âge chronologique de 18 ans mais

qui se caractérise par le statut de personne avec handicap mental ?

Aujourd'hui, en France, la **majorité sexuelle** est fixée à l'âge de 15 ans. Il n'existe pas de notion de consentement au dessous de cet âge et, au dessus, le degré de vulnérabilité physique et/ou psychique viendra annuler le dépassement effectif des quinze années de vie.

Le cadre légal pour les interventions portant sur l'éducation à la sexualité auprès de personnes vulnérables s'appuie sur un socle fondamental : tout sexologue ou sexothérapeute doit obtenir le consentement de la famille et/ou des représentants légaux.

S'il est vrai que notre société évolue constamment sur le plan de l'histoire de la sexologie sur le plan de l'égalité des droits hommes/femmes, ou encore l'égalité des droits dont celui de la sexualité personne avec ou sans handicap, il reste encore beaucoup à faire !

Notamment pour notre société de parvenir à dépasser le cliché du souci égalitaire des droits entre personnes sans handicap et celles avec une atteinte, pour enfin reconnaître qu'avec ou sans handicap, la personne est un sujet sexué.

Les lois Françaises abordent plus confortablement des notions cousines de la sexualité en recourant à des termes vagues avec lesquels il est particulièrement ardu de nommer un chat... un chat.

Si effectivement, la loi du 2 janvier 2002, article L 311-3 rénovant l'action sociale et médico-sociale de 1975 indique que « l'exercice des droits et libertés individuels est garanti